

**Solidaires**



Paris, le 30 septembre 2010

Monsieur Bruno LE MAIRE  
Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche

Objet : Représentation de la Confédération paysanne dans l'interprofession laitière

Monsieur le ministre,

Notre organisation soutient la Confédération paysanne dans sa demande d'être représentée dans le collège producteur de l'interprofession laitière, afin que chaque agriculteur y soit effectivement représenté.

Nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour que la démocratie et la transparence s'appliquent dans les institutions du monde agricole, en particulier dans les interprofessions. Nous vous demandons de ne pas renouveler les homologations ou les extensions d'accords interprofessionnels tant que les collèges producteurs des interprofessions ne seront pas ouverts aux syndicats reconnus représentatifs de la profession.

Nous en profitons pour vous rappeler notre demande d'ouverture du Conseil d'Administration de l'INRA, à la diversité des acteurs concernés par l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ; ceci au moment où vous êtes appelé à effectuer une nouvelle nomination de ces représentants, pour un nouveau mandat.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, nos respectueuses salutations.

Patrick GESTIN  
Secrétaire national

*Copie :*  
*Pascal Viné, Directeur du Cabinet*  
*Confédération Paysanne*